



Terreau, dans le respect de vos plantations et de l'environnement



02/2024

Si le terme terreau a pu désigner « une terre qui se trouve dans les bois et qui est le résultat de la décomposition des végétaux »¹, aujourd'hui lorsqu'on parle de terreau, c'est d'un **support de culture** constitué (reconstitué) de différentes matières minérales (sables, argiles, « terres ») et de matière organique (tourbes; fibres de coco...) dont il est question.

Attention, ce terme est parfois confondu avec le compost. Ce dernier est un **amendement** produit à partir de la décomposition de matière organique. On peut le faire au jardin ou même en appartement dans un lombricomposteur. Il peut être utilisé au jardin ou dans les plantes en pot mais comme engrais, il ne servira pas par exemple à la mise en pot. Il faudra pour cela le combiner avec de la terre et /ou du sable en fonction des végétaux que l'on veut y faire pousser.

Fabrication

Le terreau du commerce est fabriqué selon des procédés qui ne sont pas sans impact sur l'environnement² :

- utiliser de la terre nécessite de la prendre quelque part et cela utilise **des sols qui seront de fait dégradés**
 - certains terreaux contiennent de la **tourbe** qui est une **ressource non renouvelable** (cf encadré *La tourbe, richesse non renouvelable*) et dont l'usage va entraîner des **émissions de CO₂**.
- le **transport** des composants (notamment de la fibre de coco importée d'Inde et du Sri Lanka) et du produit fini est également responsable d'émission de CO₂.

Il est donc important de **bien réfléchir avant de décider d'utiliser du terreau** :

→ **D'abord, est-ce que j'en ai vraiment besoin au jardin cette année ?**

⇒ **réduire l'utilisation c'est réduire son impact !** Même pour du terreau fait artisanalement, le fait d'accélérer la biodégradation de la matière organique contribue à augmenter le rejet de CO₂ dans l'atmosphère. De plus, déplacer de la terre n'est jamais anodin pour le vivant qui en dépend !

¹source : dictionnaire de l'académie française, huitième édition (1932-1935)

<https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/terreau#0> - dernière consultation 13/02/2024)

²Librairie de l'ADEME, [Jardins et fleurs - Impacts environnementaux et label](#)- cf document à télécharger [composts-terreux-impacts-labels-ademe-2020.pdf](#)

→ **Si vous en avez vraiment besoin**

- ◆ Le mieux est de **faire son terreau soit même** à partir de son compost et de la terre de son terrain. Voir ci-dessous pour réaliser son compost-maison. En complément, [un lien](#) vers une vidéo de Damien Dekarz.

Terreau de compost

Il est possible de fabriquer du terreau en moins d'une année. Pour cela, il faut avoir matière à remplir le composteur en une seule fois

Au fond du composteur déposez une bonne épaisseur de branches et si possible les gros morceaux restants du précédent composteur. Y ajouter une épaisseur de 10 cm de végétaux frais : herbes, épluchures (sauf agrumes et pdt) ou fumier frais.

Ensuite, recouvrir de végétaux secs, comme feuilles mortes, copeaux et toutes sortes de brindilles, préalablement remouillé en les plongeant dans un récipient plein d'eau de pluie ou source.

Alterner des couches de 10 cm en les répartissant bien et en les tassant correctement.

Finir de remplir avec des végétaux secs remouillés et recouvrir le tout d'une toile (de jute) mouillée.

Bien refermer le composteur et n'y ajouter plus rien. Vérifier juste de temps en temps que la toile est toujours humide.

Si vous êtes courageux et que vous souhaitez activer le processus de transformation, vous pouvez (toutes les 6 semaines) vider entièrement le composteur, tout mélanger et remettre dans le composteur recouvert par la toile mouillée.



→ **S'il ne vous est pas possible de faire votre terreau vous-même ou pas en assez grande quantité,**

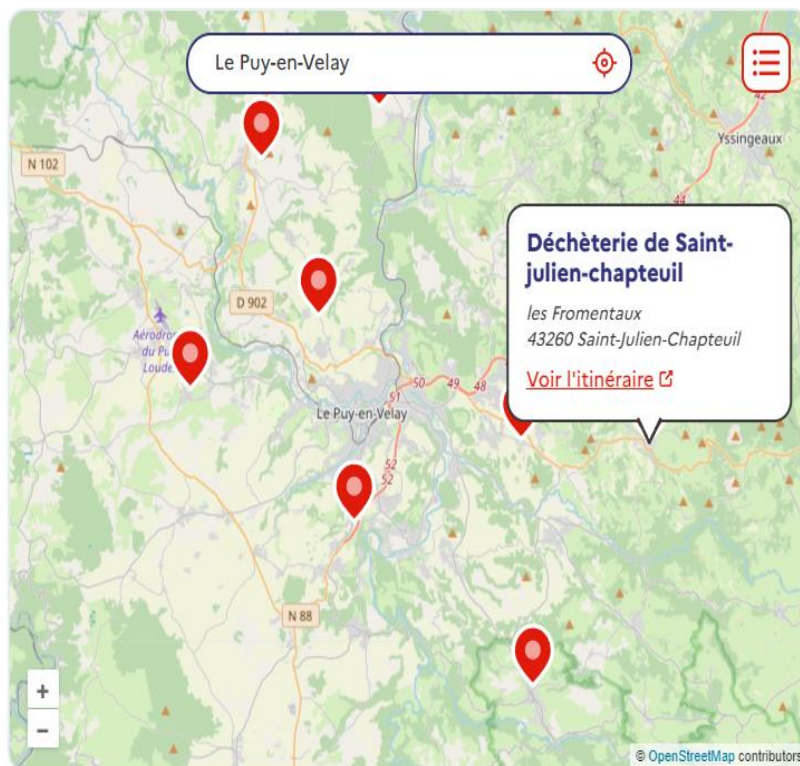
- ◆ Achetez **uniquement la quantité nécessaire** et privilégiez l'achat de produits porteurs de l'**écolabel européen**. Lisez bien la notice d'utilisation et utilisez le produit sans dépasser la dose préconisée.

Fin de vie

Si vous n'avez pas de jardin, lorsque vous renouvelez vos pots et vos plantations et que votre terreau est en fin de vie (vous ne voulez pas le réutiliser ou l'amender), apportez-le en déchetterie où il fera l'objet d'une valorisation biologique (production de compost, méthanisation).

Une carte interactive³ sur le site de 'IADEME permet de localiser la déchetterie la plus proche de chez vous :

Où l'apporter ?



³ ADEME Que faire de mes déchets- Terreau <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/dechet/terreau/>

La tourbe, une richesse non renouvelable

La tourbe est de la matière organique accumulée sur des temps très longs et faiblement décomposée dans des milieux très particuliers : les tourbières.

Les tourbières sont des écosystèmes en permanence saturés en eau et pauvres en oxygène ce qui explique la faible décomposition de la matière organique. Dans ces milieux, la synthèse de matière est plus importante que sa dégradation, elle s'accumule donc conférant à ces zones humides un fort pouvoir de **stockage du carbone**. Il faut **1 siècle pour produire 5 cm de tourbe** et seulement quelques minutes ou quelques mois selon son usage pour libérer le carbone accumulé -accentuant par là l'effet de serre anthropique.



Par ailleurs ce sont des milieux où la **biodiversité est particulièrement élevée** en offrant un refuge à tout un tas d'espèces d'oiseaux, d'amphibiens, d'insectes...mais aussi parce que ce milieu très particulier abrite des espèces spécialisées que l'on ne retrouve pas ailleurs comme les drosera, ou la gentiane pneumonanthe, plante hôte d'un magnifique papillon, l'azurée des mouillères (espèces rares et protégées).

Enfin les tourbières sont de véritables **châteaux d'eau**, oasis pour les espèces vivant alentours.

Réservoir de CO₂, d'eau et de biodiversité les tourbières se constituent sur des durées très longues et une fois détruites ne peuvent pas être reconstituées : à ce titre, elles ne sont pas renouvelables. Or elles ne représentent que 3 à 5 % des surfaces terrestres émergées.

La tourbe au jardin : on la trouve dans certains terreaux pour sa richesse en matière organique et sa capacité à retenir l'eau. C'est effectivement un matériau aux propriétés exceptionnelles mais son exploitation a entraîné une forte dégradation de ces milieux qui ne représentent que 3% de la surface terrestre émergée. En France on estime que 95% des tourbières ont disparu et à l'échelle mondiale, plus du quart de celles qui restent est en voie de dégradation.

Sources

ADEME

- Guide de l'ADEME :
 - Jardiner 100% naturel : <https://librairie.ademe.fr/cadic/6345/guide-jardiner-naturel.pdf>
 - Comment réussir son compost : <https://librairie.ademe.fr/cadic/6991/guide-reussir-compost.pdf> !
- Page site ADEME
 - Que faire de mes déchets – Terreau
<https://quefairedemesdechets.ademe.fr/dechet/terreau/>
- Jardins_et_fleurs_-_Impacts_environnementaux_et_labels/terreaux-paillis-impacts-labels-ademe-2020.pdf

Magazine 4 saisons

- n°263 Nov/dec 2023 : <https://odlysboutique.fr/livre-magazine/1918-4-saisons-n263-novdec-2023-2000000017822.html>

Pour tout savoir sur les tourbières, leur exploitation et les alternatives d'usage cf l'essai d'Emeline Campbell (Canada)

https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais_2014/Campbell-Renaud_E_2014-10-06_.pdf